

L'ESSENTIEL Droits africains des affaires - N° 02 - 1 févr. 2018

À LA UNE

OHADA : réforme substantielle du droit de l'arbitrage

Par Mouhamadou Bassirou Baldé, Olivier Bustin

OHADA

Révision du Règlement d'arbitrage de la CCJA

Par Ramsès Akono Adam

Recours en révision : exigence d'un fait nouveau inconnu de la CCJA

Par Akodah Ayewouadan

Recevabilité du pourvoi devant la CCJA : exigence de griefs relevant de l'arrêt attaqué

Par Ndèye Coumba Madeleine Ndiaye

Compétence d'attribution de la CCJA

Par Étienne Nsie

Les éléments constitutifs de la société créée de fait

Par Étienne Nsie

Incompétence de la CCJA sur les décisions rendues par les juridictions nationales du fond en matière de bail à usage d'habitation

Par Ramsès Akono Adam

Requête aux fins d'injonction de payer et confusion sur la forme sociale de la personne morale

Par Ramsès Akono Adam

CEMAC

Le sursis à exécution en question

Par Marie-Colette Kamwé Mouaffo épouse Kengne

OAPI

Cohérence du droit des marques et respect des procédures

Par Nicolas Binctin

Droits nationaux

Burkina Faso : loi allégeant les procédures de contractualisation du programme des projets de partenariat public-privé

Par Boris Martor, Ghjuvana Luigi

Niger : l'exequatur des sentences arbitrales dans l'Accord de coopération judiciaire Mali-Niger-Tchad

Par Bachir Talfi Idrissa

Bénin : l'affaire projet « Épine Dorsale », l'épilogue

Par Moktar Adamou